

APRÈS TROIS MOIS DE TRAVAUX ...

L'ÉCOLE BOUCHER-DE LA BRUÈRE FÊTE L'OUVERTURE DE SA NOUVELLE COUR

L'école Boucher-De La Bruère sera en fête jeudi prochain à la récré. Après trois mois de travaux, les élèves auront de nouveau accès à leur cour d'école. Mais ce sera une cour transformée par rapport à celle du mois de septembre. Au lieu d'une étendue de bitume, c'est un superbe aménagement paysager qui accueillera les enfants de l'école. Cet aménagement, rappelant la proximité du fleuve St-Laurent, est composé de trois îles de plantation avec en son centre une scène en forme de bateau. En tout, une trentaine d'arbres et une centaine d'arbustes auront été plantés depuis trois ans, dont une vingtaine cet automne seulement. Quel changement ! De plus, par soucis écologique, un puits sec a été aménagé sur toute la largeur de la cour afin que les eaux de pluies retournent principalement à la nappe phréatique plutôt qu'à l'égout municipal.

Quatre années d'efforts

Un travail immense aura été nécessaire pour en arriver à ce résultat. Le Comité de verdissement de l'école Boucher-De La Bruère travaille avec acharnement depuis plus de quatre ans à la réalisation de ce projet pour développer un plan d'aménagement, pour en assurer le financement mais aussi pour planter les arbres et les arbustes.

Le premier partenaire à se joindre au projet a été la Fondation Evergreen. Celle-ci a permis au comité de bénéficier en 2003 et 2004 des services d'une architecte-paysagiste pour créer un plan d'aménagement original, collé sur la réalité du milieu et ensuite, pour supporter les premiers travaux de plantation. Madame Charlotte Gaudette, de la firme Mousse architecture de paysage, a apporté une contribution inestimable à la réussite de l'ensemble du projet.

Les étapes antérieures

Plusieurs étapes antérieures ont été réalisées avant d'en arriver aux travaux majeurs de cet automne. Il y a eu tout d'abord la plantation d'un premier arbre, appelé Naturin, en juin 2004. En avril 2005, deux aires de plantation ont été aménagées le long des rues de St-Just et Lepailleur, incluant la plantation d'une dizaine d'arbres. En novembre 2005, une vaste aire d'expérimentation a été créée pour permettre la réalisation de travaux pratiques par les professeurs et leurs élèves. Toutes ces étapes ont nécessité beaucoup de travail bénévole et ont préparé le terrain à la dernière intervention, soit la réalisation des îles, des quais, du pont et du bateau.

Le financement du projet

Des efforts importants ont été réalisés afin de recueillir des fonds. Jusqu'à maintenant, une somme d'environ 220 000 \$ a été recueillie dont 160 000\$ provient d'organismes publics :

- Ville de Montréal et Gouvernement du Québec – **Programme de Renouveau Urbain**;
- Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport – **Programme d'amélioration et d'embellissement des cours d'écoles** ;
- Gouvernement du Canada – **Programme Éco-Action**, ;
- Commission Scolaire de Montréal ;

- Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ;

Une des particularités de ce projet aura été sa capacité à intéresser plusieurs entreprises privées et des fondations à buts non lucratifs. Celles-ci ont jusqu'à maintenant contribué pour un montant de près de 50 000 \$:

- Fonds de l'Environnement de Shell
- Fondation Evergreen
- Caisse Populaire Longue-Pointe
- Fonds Vert TD
- Bisson Experts

De plus, différentes initiatives ont également permis d'amasser des fonds. Ainsi, plusieurs activités d'autofinancement ont été organisées (un souper-spaghetti, deux tirages de courtes-pointes, un bazar, deux ventes de vivaces, une campagne de souscriptions publique, dons divers, etc.). Une somme d'environ 10 000 \$ a été recueillie à partir de ces efforts.

Les travaux à venir

Le projet n'est toutefois pas terminé car il faut compléter l'aménagement du site par l'ajout de mobilier urbain et d'équipements récréatifs, par la réfection de la surface de jeux et un nouveau lignage de la cour, par l'éclairage de la «zone verte», par l'aménagement d'une aire pour les petits de la maternelle, etc. Les enseignants préparent d'ailleurs un projet pour exploiter la zone d'expérimentation, de façon à pouvoir faire du compostage et des semis.

Pour cette raison, le Comité de verdissement multiplie ses efforts afin d'amener d'autres entreprises et organismes à buts non lucratifs à appuyer financièrement le projet. L'objectif est de recueillir environ 50 000 \$. Cette somme devrait être suffisante pour permettre la réalisation complète du projet. Nous invitons les entreprises intéressées à communiquer avec le secrétariat de l'école au (514) 596-4889.

Vers la grande inauguration au printemps

Si la journée de jeudi se veut d'abord une activité réservée principalement aux élèves et au personnel de l'école, il en sera tout autrement lors de la grande inauguration qui aura lieu le printemps prochain, après la finalisation complète des travaux. Ce sera l'occasion privilégiée pour remercier l'ensemble des partenaires et des commanditaires du projet et pour montrer à l'ensemble de la population le fruit de toutes ces années d'effort pour améliorer la qualité du milieu de vie de la communauté de l'école et des résidents du quartier.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

M. Raymond Moquin
Vice-Président de la Fondation de l'école Boucher-De La Bruère et
Coordonnateur du Comité de verdissement
Tél. : (514) 355-5989 (domicile), (514) 640-8357 (travail)

p.j.
Photos
Plan d'aménagement de la cour

P.S.

Si vous désirez être présent à la cérémonie d'ouverture de la cour, veuillez vous présenter à l'école Boucher-De La Bruère, au 7760 rue Lafontaine (près des rues Notre-Dame et Honoré-Beaugrand) pour 13h30. Veuillez contacter l'école (514) 596-4889 ou/et Raymond Moquin au préalable.